

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Une illusion que la presse amie de l'ordre devrait s'attacher à combattre, c'est celle qui porte un bon nombre d'honnêtes gens à regarder l'empereur de Russie comme le principal représentant et le point d'appui de la politique conservatrice en Europe. Ne suffirait-il pas cependant de se demander les motifs qui le font agir en ce moment pour être complètement détrompé cet égard ? Certes une agression aussi évidemment injuste que celle dont il se rend coupable envers la Turquie n'est pas du tout le fait d'un prince conservateur des principes d'ordre et de justice. Quelle différence y a-t-il, après tout, entre l'homme qui n'a d'autre titre que la force pour s'emparer du gouvernement d'un pays voisin, et les révolutionnaires qui s'emparer par par le même moyen du gouvernement de leur propre pays ? (Univers).

On écrit de Munich, 15 février, à la *Gazette de Cologne* :

« Une grande agitation règne dans notre gouvernement. Ce que personne ne soupçonnait est arrivé. L'Autriche vient de déclarer qu'elle ne peut accepter les propositions et pourparlers de la part de la Saxe et de la Bavière. Le projet de traité sur une déclaration de neutralité dans le sens russe par la Confédération germanique n'a donc pas été ratifié. Il y a plus, et l'on sait maintenant que le gouvernement autrichien fera passer le Danube à son armée si les Russes le passent, non pour les appuyer, mais pour comprimer le mouvement serbo-russe qui s'est déjà manifesté et qui a menacé les possessions autrichiennes. Cette nouvelle a produit ici une sensation extraordinaire. A cela, il faut ajouter que la Saxe et le Wurtemberg ont fait, en outre, des communications portant que l'Autriche ne veut pas aider à une déclaration de neutralité de la part de la Confédération. Par suite de ces nouvelles, notre gouvernement a donné des notes aux cabinets de Vienne et de Berlin pour leur demander des explications sur leur position dans la question d'Orient. La Bavière prétend que les ambassadeurs de Russie étant partis de Londres et de Paris, elle est obligée de prendre un parti. On assure que c'est l'ambassadeur de Russie qui influence le gouvernement bavarois. — On avait répandu le bruit, fort ridicule assurément, qu'une armée bavaroise se concentrerait sur les frontières de Prusse. »

Une correspondance, adressée de Vienne au *Constitutionnel*, donne les renseignements suivants sur les populations de l'Épire et sur le caractère du mouvement insurrectionnel qui se déclare dans ce pays :

« Les Grecs de l'Épire qui donnent le signal de l'insurrection à leurs co-religionnaires, forment une pépinière de soldats que la vue de l'indépendance de la Grèce provoque à l'enthousiasme d'un affranchissement. Sans doute, par leurs traditions, par la passion religieuse, ils sont opposés aux Turcs ; mais il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'ils soient disposés à se soustraire au joug ottoman, pour accepter celui de la Russie ; rien n'est plus faux. Leur indépendance nationale ou leur annexion à la Grèce, voilà ce qui remue les Grecs de l'Épire, voilà ce qui peut agiter ceux de l'Anatolie et des provinces adjacentes. Mais l'intérêt de leur commerce, de leur navigation, dont ils vivent en partie, la libre constitution de leur Eglise, tout les éloigne de la Russie, sans compter qu'à la merci des flottes de l'Angleterre et de la France, ils ne peuvent résister à leur action. Aussi, sans lien géographique et maritime avec la Russie, le mouvement amené dans l'Épire mérite une grande attention, comme symptôme révélateur ; mais il ne faut pas y voir un péril. Il en serait différemment si, aux bords du Danube, un grand revers fondait sur les armées de la Porte. Oh ! alors, sans l'intimidation des pavillons confédérés, s'élèverait des bords de l'Archipel un cri d'indépendance qui ébranlerait les échos des montagnes témoins de la gloire de l'ancienne Grèce, jusque dans la vieille Macédoine. — Muller. »

INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie la promulgation d'une convention commerciale entre la France et la principauté de Schwarzbourg ; il confirme, en outre, le départ du *Marengo* pour le Bosphore, pour faire partie des flottes combinées. — Havas.

Paris, 19 février.

La note publiée, ce matin, par le *Moniteur* et annonçant que l'empereur Nicolas n'accepte pas les propositions d'accommodement qui lui ont été adressées, a levé enfin tous les doutes du monde des affaires. Aucune crainte n'en est résultée, par suite de la cordiale entente de l'Angleterre et de la

France, proclamée encore une fois à la Chambre des communes par lord John Russel. — Havas.

EXTÉRIEUR.

SUISSE. — Le *Courrier des Alpes* annonce ainsi la détermination qui vient d'être prise d'ouvrir une route et un tunnel qui traverseront le grand Saint-Bernard :

» Mercredi, 6 février, le Grand-Conseil a ratifié, en la modifiant, la convention conclue entre la Sardaigne et le canton du Valais, pour l'établissement d'une route carrossable, entre Martigny et Aoste. D'après la convention, l'Etat de Vaud prend sous sa garantie les frais du percement du col de Menouve, jusqu'à la frontière sarde, frais qui peuvent être évalués à 400,000 fr. ; toutefois, il ne s'engage d'une manière formelle que pour une somme fixe de 200,000 fr., le surplus devant être couvert par la Confédération ou par les autres cantons intéressés. La commission proposait de ratifier la convention, mais en statuant que la participation financière du canton de Vaud ne pourra dépasser la somme fixe de 200,000 fr. C'est ce qui a été voté par le Grand-Conseil. »

ESPAGNE. — Madrid, 15 février.

« La *Gazette officielle de Madrid* vient de publier des ordres royaux, en vertu desquels les généraux Jose Concha et O'Donnell sont rayés des cadres de l'armée espagnole. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Brissac. — Mercredi, entre neuf et dix heures du soir, un vol a été commis dans la commune de Quincé, près Brissac, au préjudice du sieur Déléon, ouvrier charron.

Le voleur ayant pénétré dans la chambre du sieur Déléon, eut une malle contenant tous ses effets et une somme de 21 fr., fruit des économies de cet honnête ouvrier.

On a retrouvé la malle vide dans un champ, à une distance très-rapprochée du lieu où avait été perpétré le vol.

Les renseignements qui ont été recueillis font soupçonner un individu qui, dans plusieurs auberges, s'est fait connaître sous différentes qualités. Dans l'une d'elles, s'étant fait passer pour marchand de chevaux, il s'est fait traiter de la manière

FEUILLETON

LE CASTEL DU DIABLE.

HISTOIRE CYNÉGÉTIQUE.

(Suite.)

Au bout de quelques jours je lui demandai de nouveau : — Quand m'épouserez-vous ? Il fronça le sourcil et me dit : — Ceci est impossible. Je me levai indignée. — Pour le moment, du moins ajouta-t-il. Et comme je le regardais avec une douloureuse stupeur : — Savez-vous, poursuivit-il, que je suis marié ? Marié... m'écriai-je hors de moi et défaillante. — Oui, répéta-t-il, marié... mais pas pour longtemps... Je ne compris pas, je levai sur lui un œil hagard et atone. Ma femme mourra dans six mois, reprit-il. Et comme je me taisais toujours, il ajouta : — Je l'ai soumise à un traitement sûr, elle mourra inévitablement.

Ceci devenait une énigme pour moi, je n'eus pas la force de lui demander une explication. Il me la donna de lui-même : — Ma femme, me dit-il, est poitrinaire depuis longtemps. Je l'ai reléguée dans mon château des bords du Danube, fleuve dont les brouillards sont mortels pour ceux qui ont les poumons atteints. Elle ne s'en doute point et meurt en souriant. Je pousai un cri d'horreur. — Je ne l'aime pas, me dit-il froidement. Je reculai épouvantée. — Et vous, je vous aime... ajouta-t-il. Oh ! vous sentez que dès lors cet homme me fit horreur et que je songeai à fuir. Seulement, je dissimulai, je reculai épouvantée, j'eus le courage de redevenir caressante,

affectueuse, soumise à ses caprices jaloux, muette devant ses emportements. Il chassait chaque jour et m'emmenait. Un matin je feignis une indisposition, il partit sans moi. Quand je fus seule, je fis seller un cheval et je m'enfuis au galop, courant au hasard dans un pays qui m'était inconnu, seulement escortée par l'un des deux serviteurs persans que nous avons emmenés avec nous.

Après quinze heures de marche, nous allâmes frapper au milieu d'une forêt, à la porte d'un bûcheron qui nous donna l'hospitalité. J'étais brisée, je m'endormis sur un grabat d'un profond sommeil. — Quand je m'éveillai, je poussai un cri d'effroi, — le maggyare était debout à mon chevet. — Madame, me dit-il avec calme, vous avez voulu m'échapper, votre espérance était insensée ; ma femme sera morte dans trois mois, après je vous épouserai. D'ici là vous m'appartenez corps et âme, je suis votre maître, et si vous essayez encore de fuir, je vous tue.

Je frissonnai, il reprit : — Quant au serviteur qui vous a suivie, vous allez voir comment je saurai le mettre dans l'impossibilité de recommencer. Il appela, le Persan parut. Le maggyare ne prononça pas un mot, mais il prit un pistolet à sa ceinture, ajusta le malheureux et fit feu. Le Persan s'affaissa sur lui-même et mourut sans avoir jeté un cri. Je m'évanouis, le maggyare m'emporta je ne sais comment, et quand je rouvris les yeux j'étais couchée en travers sur sa selle.

A partir de ce jour, il ne me fit plus aucun reproche, il s'absenta même assez souvent et sans la moindre crainte ; seulement deux hongrois, ses âmes damnées,

ne me quittaient pas d'une minute et avaient l'ordre de me tuer à la moindre tentative d'évasion. J'étais prisonnière à jamais. — Eh bien ? demanda le comte impatient, comment vous êtes-vous affranchie ? — Je ne le suis pas encore, écoutez : vous savez le nom sinistre de cette vallée, la réputation infernale de ce château ? — Oui. — Le maggyare l'avait ainsi préparé pour moi, il était bien certain que les habitants de la contrée ne viendraient jamais rôder à l'entour, et c'était pour entretenir cette terreur chronique que, toutes les nuits, il le faisait illuminer de la base au faite, pour lui donner une couleur infernale. — Très-bien. — Or, le maggyare est colonel d'un régiment hongrois de l'Empire, la guerre est venue, il a fallu marcher et se battre.

Le corps d'armée dont son régiment fait partie, tient la campagne à cinquante lieues d'ici. Il peut donc venir me voir souvent, il a même été contraint de dégarnir le château d'une partie de ses serviteurs qu'il a incorporés dans son régiment, et il m'a laissée à la garde de ses deux Hongrois, d'une dizaine de domestiques Slavons, de mon Persan et de mon valet de chambre qui est Français et qu'il a amené de Paris. — C'est la voix que vous avez entendue déjà. — Ah ! fit le comte, eh bien ? — Hier j'ai eu la visite du maggyare, il est reparti quelques heures après et ne reviendra pas avant dix jours ; mais j'ai entendu une conversation singulière qu'il a eue avec ses deux Hongrois.

Un espion l'avait averti qu'un gentilhomme français devait s'en aller jusqu'à Constantinople en chassant, et porter un message au sultan. Le gentilhomme, c'est

la plus confortable, et avait fait préparer des écuries pour les animaux qu'il attendait, disait-il d'un moment à l'autre; mais, dans l'une des sorties qu'il faisait de temps en temps à la porte de l'auberge, impatienté du retard qu'éprouvait l'arrivée de ses chevaux, il disparut sans payer sa dépense. — J. Lecercf. — (Conseiller de l'Ouest.)

Chemillé. — Mercredi, 8 de ce mois, deux bons vieux, le père Bezy et la mère Léternel, tous deux habitants de Chemillé, faisant ensemble 127 ans, resserraient les liens d'une amitié de vieille date, dit-on, en y ajoutant ceux de l'hyménée. Tout alla bien jusqu'au soir: mais ne voila-t-il pas que l'idée de charivari passe par la tête d'un jeune homme et tout aussitôt cette idée se communique avec la rapidité de l'éclair et reçoit presque immédiatement son exécution. Un cornet à piston, quelques sifflets, des entonnoirs, pelles, pincettes et autres instruments obligés sont aussitôt montés au diapason voulu, et le charivari commence. C'était la sérénade. Elle ne fut pas longue et la partie fut remise au lendemain. Effectivement, le jeudi, dès le matin, les préludes d'une aubade mieux nourrie que la sérénade de la veille, se font bientôt entendre dans le voisinage, et il devient impossible de rester plus longtemps au domicile conjugal. Le nouveau marié paraît sur le seuil de la porte (silence sur toute la ligne), il annonce qu'il va porter plainte aux autorités. — Vacarme effroyable, instrumental et vocal, auquel succède un silence de plusieurs pauses. — Le père Bezy se met en route et chemine jusqu'à la Mairie, escorté du bruyant cortège, accompagné de l'infamie musicale. A la Mairie, premier désappointement; M. le Maire était absent, et les musiciens le savaient; ils l'escortent de nouveau, jusqu'au bureau du commissariat de police; mais, nouveau désappointement, M. le commissaire était sorti et était en tournée d'inspection. De plus en plus mécontent, l'époux se dirige alors, mais seul (l'escorte a jugé prudent de battre en retraite), vers la gendarmerie, où il fait sa déposition, mais sans pouvoir signaler aucun individu en particulier.

La se termine la seconde partie du concert. Le soir, nos intrépides musiciens, qui ont apparemment juré de jouer le final, se réunissent encore et vont pour recommencer la musique de la veille et du matin devant la maison des époux; mais à peine l'ouverture de ce nouveau concert est-elle commencée, que la police et la gendarmerie apparaissent sur les lieux, et se hâtent de prendre des signalements et de dresser procès-verbal. La déroute commence alors, non moins gaie pour les spectateurs que n'avait été la réunion; le champ de bataille reste couvert d'instruments, dont les possesseurs ont cherché à disparaître dans la foule. Quelques fuyards sont poursuivis et serrés de près par un gendarme qui, dans un empressement trop peu calculé, va se précipiter dans un cloaque, dont il sort tout couvert d'immondices, et ajoute encore à la bonne humeur des spectateurs. Enfin, le combat finit, comme on dit, faute de combattants; au total, tués ou blessés, personne; mais, jeudi prochain, dit-on, grande réunion à la salle du tribunal de police correctionnelle, devant lequel doivent comparaître plusieurs individus prévenus d'avoir pris part à ce désordre public. (Ami du Peuple.)

FAITS DIVERS.

Le *Courrier des Vosges* publie la découverte suivante :

« La science aérostatique est menacée d'être détrônée, si elle n'y prend garde, par l'imagination hardie d'un berger des environs de Langes. Jacques Chœur, tel est son nom, vient, après bien des essais, de mettre au jour un appareil aussi simple qu'ingénieux, avec lequel il s'élève dans les airs et vole comme un oiseau. Si son système est agréé par les savants et qu'il se propage sous leur patronage, le corps humain pourra changer de nature et se transformer en volatiles. On nous promet la description de la découverte phénoménale de Jacques Chœur. Nous en ferons part à nos lecteurs, si on nous tient parole. — Ch. Charton. » (Univers.)

— On apprend par le *Niagara* que les farines et les céréales ont commencé à baisser aux Etats-Unis. Le *Baltic*, arrivé à Liverpool apporte l'avis d'une nouvelle baisse. Il est probable que les steamers qui vont se succéder nous annonceront que les prix de denrées alimentaires sont revenus à leurs anciens cours, et que dès lors, les marchés d'Europe pourront livrer, sans perte, de nouveaux approvisionnements à des cours bien inférieurs à ceux actuels. — Havas.

— On écrit de Bergen (Norvège), le 26 janvier : « Jamais en Norvège la pêche du hareng n'a été aussi abondante que cette année. Bien qu'elle ne fasse que commencer, la quantité déjà recueillie de ce poisson est si considérable que l'on craint fort qu'il n'y ait pas assez de sel pour pouvoir saler le produit total de la pêche. Dans les parages du seul district de Skudénaes, on a pêché dans le court espace de deux jours plus de trente mille tonneaux de harengs. Le hareng est aussi d'une qualité meilleure que celles des précédentes années. » (Univers.)

— Dans l'espace de 12 heures, de minuit à midi aujourd'hui, la météorologie de Paris a eu successivement à enregistrer dans ses annales une série de phénomènes des plus extraordinaires. L'aiguille aimantée n'a pas cessé de s'agiter sur son cadran. La colonne de mercure du tube barométrique a successivement monté et descendu de 2 à 3 degrés, le thermomètre a varié de 8 degrés en une heure. A minuit, un ouragan formidable est venu endommager les toits des monuments et édifices. A 6 heures du matin il a gelé, à 8 heures il faisait beau soleil, à 9 heures il est tombé successivement du grésil, de la grêle et de l'eau, bref à midi il ventait et pleuvait en même temps qu'il faisait soleil. — Havas.

— Un grand gaillard dont l'extérieur eût attesté la jeunesse, la vigueur et la santé si on ne l'eût vu se traîner péniblement en s'appuyant aux devantures de boutique, le long du boulevard Beaumarchais, à Paris, sollicitait la charité des passants en disant qu'il venait d'être tout récemment frappé d'un paralysie des deux jambes, et que l'impossibilité où il se trouvait de travailler le réduisait aux dernières extrémités de la misère.

Des agents de police, un peu moins crédules que les honnêtes promeneurs qui, touchés d'une si grande infortune, faisaient pleuvoir dans la casquette que tendait de sa main robuste le jeune paralytique,

s'étant approchés de lui et l'ayant examiné, le reconnurent comme un individu signalé comme stimulant des infirmités et extorquant ainsi des aumônes.

Au premier mot que lui adressèrent les agents pour le convier à les suivre au commissariat de police, les spectateurs étonnés qui entouraient le paralytique le virent prendre ses jambes à son cou et disparaître dans la direction de la Bastille.

Les agents qui n'avaient pas essayé de le poursuivre, certain de le retrouver bien-tôt, ne tardèrent pas à le rejoindre dans un cabaret où il s'était attablé et où le peu de temps qui s'était écoulé lui avait suffi pour s'enivrer. Cet individu originaire de l'Alsace, et qui est de sa profession tonnelier-brasseur, a été mis à la disposition de la justice.

(Maine-et-Loire.)

— Deux accidents successifs viennent d'affliger la commune de Saint-Martin-d'Estreaux (Loire).

Le vendredi 5 février, un des ouvriers employés aux travaux du chemin de fer s'est tué en tombant dans un puits de sondage. Malgré les soins les plus pressés et les secours les plus prompts, il a été impossible de le rappeler à la vie.

Le mardi suivant, 7 février, la population était affligée par un événement plus grave encore. A onze heures du matin, une explosion terrible se faisait entendre, et une maison tout entière s'écroulait. C'était la maison de M. Emile Patrice qui venait de sauter, au milieu d'un épouvantable fracas. Le feu avait pris, on ne sait comment, dans une pièce où il se trouvait de la poudre-coton. L'explosion a été instantanée. Il y avait la neuf femmes occupées à éplucher du coton; elles ont été horriblement maltraitées. Leurs vêtements ont été brûlés; leurs mains, leur visage et une partie de leur corps n'était qu'une plaie. C'est à peine si on espère les sauver, tant le mal est grand.

Lorsque la maison a été renversée par l'explosion, la commotion a été si forte que les effets s'en sont fait sentir à une grande distance. Des maisons assez éloignées ont éprouvé une violente secousse.

On destinait à l'hôpital pour les ouvriers du chemin de fer la maison qui s'est écroulée. C'est une construction à refaire. (Mémorial de la Loire.)

— Les correspondances publiées par les journaux de Madrid, du 9 février, portent que le terrible incendie qui a éclaté dans la cathédrale de Murcie a duré six heures entières, et qu'il ne reste de cette magnifique église que les murs et les tours, c'est-à-dire seulement ce qui est en pierre. La perte, causée par ce sinistre est évaluée à 3,700,000 fr. Les boiseries du chœur avaient coûté, à elles seules, 451,000 fr., et les deux orgues avaient coûté le double de cette somme, et cela à une époque où l'argent avait une valeur bien plus grande qu'aujourd'hui. Dès que le feu se manifesta, l'Evêque, tout le clergé, les autorités civiles et militaires, la gendarmerie et la garnison sont accourus, se sont précipités parmi les flammes et ont sauvé, au péril de leur vie, les nombreux objets de prix qui se trouvaient dans la sacristie, ainsi que les antiques archives, qui renferment de précieux manuscrits arabes et autres, dont plusieurs remontent jusqu'au neuvième siècle de notre ère.

Aux détails que l'on vient de lire, les journaux espagnols ajoutent une circonstance qui paraît incroyable, c'est qu'à Murcie, disent ces feuilles,

vous; le maggyare savait que vous passeriez inévitablement par la vallée, et il avait recommandé qu'on vous retint prisonnier au château et qu'on eût pour vous les plus grands égards. En outre, il m'était défendu de me montrer, et le château devait être pour vous la retraite du diable. — En sorte, interrompit le comte, que c'est pour cela que je l'ai trouvé désert? — Oui, dit la jeune femme, les Hongrois avaient donné leurs ordres; seulement, aidée de mon valet de chambre français que j'ai gagné à ma cause et de mon Persan qui m'est dévoué, j'ai joué les Hongrois. — Ah! fit le comte intrigué.

— Dans mon pays, continua la fille du grand-visir, l'usage de l'opium est assez fréquent, nous en fumons dans nos pipes à petite dose, et nous en avons toujours à notre disposition! le maggyare ne m'en a jamais refusé. Or, hier, les Hongrois, après avoir tout disposé pour votre réception, ont annoncé que vous chasseriez aujourd'hui, et les piqueurs sont allés faire le bois et détourner un élan. Puis ils m'ont intimé l'ordre de rentrer chez moi et de m'y enfermer, après quoi ils se sont mis au lit eux-mêmes. Ils avaient largement soupé, largement bu, ils dorment pour quarante-huit heures, au moins.

— Grâce à l'opium; sans doute? demanda le comte. — Mon Persan en a mis dans tous les mets. Venez voir plutôt. Le comte s'était endormi tout habillé, il n'eut donc aucune toilette à faire et suivit sa belle hôtesse qui poussa une porte et l'introduisit dans une pièce où ronflaient comme des orgues d'église, deux grands gailards d'une taille athétique, barbus et de mine farouche. — Tudieu! murmura le comte, voilà de terribles gar-

diens! — Vous trouvez? Eh bien! nous allons les mettre en cage pour quelques jours. Comment cela? — Êtes-vous robuste? — Comme un Turc. — Alors prenez l'un de ces drôles sur vos épaules et suivez-moi.

Le comte obéit, la jeune femme ouvrit une seconde porte qui démasqua un escalier tournant et sombre, et prit un flambeau. — Où allons-nous? demanda le comte. — Dans les souterrains du château, répondit-elle. Ils descendirent pendant dix minutes, à la lueur blafarde de la torche, ils arrivèrent dans une étroite galerie sur un plan incliné très-rapide, ils firent une dizaine de pas encore, et se trouvèrent enfin devant une porte de fer munie de gonds solides et d'une triple serrure que la châtelaine ouvrit à l'aide d'une seule clé et avec une dextérité merveilleuse. Le comte se trouva alors dans une sorte de caveau humide et recevant un filet d'air par un étroit soupirail.

Dans ce caveau était une sorte de grabat sur lequel, à un signe de sa conductrice, il exposa le Hongrois endormi. — Allons chercher l'autre, lui dit-elle. Le deuxième geolier de la châtelaine fut couché de la même manière côte à côte de son compagnon.

Alors la châtelaine ajouta: le valet de chambre du maggyare va leur descendre des vivres pour dix jours. Ils ne s'éveilleront pas avant demain, du reste, à leur réveil, ils auront beau jurer et tempêter, appeler et se ruer contre la porte, nul ne les entendra. — Mais, objecta le comte, quand leurs vivres auront disparu, ils mourront de faim! — Du tout. — Comment cela? Le maggyare vient ici tous les dix jours. Je vais laisser quelques

lignes à son adresse, dans lesquelles je lui apprendrai ma fuite et lui indiquerai la retraite provisoire de ses aides-de-camp. — Très-bien, et dans dix jours? — Nous aurons atteint Constantinople, cher comte.

(La suite au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 18 Février.

Froment (l'hectol.)	52 50	Graine de trèfle	65 —
— 2 ^e qualité.	32 —	— de luzerne	65 —
Seigle	20 80	— de colza	— —
Orge	37 20	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	41 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves	47 60	— cassées (50 k)	100 —
Pois blancs	30 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	27 20	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1855.	— —
Cire jaune (50 kil)	160 —	— 2 ^e	90 —
Suif fondu	— —	— 3 ^e	80 —
Huile de noix ordin.	65 —	— de Chinon	85 —
— de chenevis	55 —	— de Bourgueil	100 —
— de lin	58 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Paille hors barrière	29 —	1 ^{re} qualité 1855	— —
Foin 1855 id	57 —	— 2 ^e	60 —
Luzerne	55 —	— 3 ^e	50 —

BOURSE DU 18 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 97 45.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 67 85.

BOURSE DU 20 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 2 45 cent. — Fermé à 95.

5 p. 0/0 baisse 2 05 cent. — Fermé à 65 80

P. GODET, propriétaire-gérant.

il n'existe pas une seule pompe à incendie, et, encore moins un corps de pompiers; de sorte qu'il n'y avait aucun moyen pour combattre l'embrasement qui dévorait la cathédrale, et, cependant, Murcie est une ville assez grande: elle compte, d'après le dernier recensement, 36,000 habitants.

(Univers.)

— Un vol des plus audacieux a été commis ces jours derniers à la Banque de France; voici dans quelles circonstances: La nommée Louise B..., cuisinière, était allée à la Caisse d'épargne retirer une somme de 540 fr; montant de son livret. On lui donna un billet de 500 fr. et 40 fr. en or. Pour convertir son billet en espèces, la demoiselle Louise B... se présenta à la Banque de France. Le chef du bureau de charge, M. Lecontour, auquel le billet fut présenté, le fit passer au payeur à sa gauche, qui change les billets de 500 fr. et au-dessous. La demoiselle B..., au lieu de suivre son billet, alla au guichet de droite, où l'on ne paie que les billets de 1,000 francs et au-dessus. Voyant qu'on ne lui faisait pas passer d'argent, elle réclama; on l'envoya au guichet de gauche. « Voilà 100 fr. Madame, lui dit l'employé. — 100 fr. ! mais c'est 500 fr. qu'il me faut. — 500 fr. ! votre billet n'est que de 100 fr. — Pardon, Monsieur, j'ai donné à votre chef de bureau un billet de 500 fr. » Le chef l'attesta. L'employé venait de payer les 500 fr. : à un jeune homme qui n'avait apporté qu'un billet de 100 fr; et avait profité de l'absence de la demoiselle Louise B... pour se dire propriétaire de son billet. (Univers)

CHRONIQUE LOCALE.

Le Gouvernement a prévenu plusieurs fois le public, qu'il n'acceptait en rien la responsabilité des nouvelles transmises par la correspondance télégraphique privée.

Pour compléter ces avertissements réitérés, M. le Ministre de l'Intérieur fait connaître que la plus grande latitude est laissée aux transmissions télégraphiques; mais, en même temps, le public est prévenu que des ordres sévères sont donnés pour signaler à l'autorité judiciaire toutes les dépêches qui paraîtraient fausses et de nature soit à troubler la paix publique, soit à favoriser des spéculations illicites. (Communiqué).

C'est le mardi gras qu'aura lieu la cavalcade. Elle promet d'être très-belle et très-bien ordonnée. Nous reviendrons sur ce sujet. P. GODET.

Le garde Mondain, appelé aux assises pour homicide volontaire sur la personne du sieur Courtiller, maraudeur de profession, a été acquitté par le Jury et rendu à la liberté. P. GODET.

M. d'Halluin a terminé son cours d'histoire; cependant, il donnera encore une séance, le jeudi, lendemain des Cendres. Ce sera une sorte de résumé des leçons, qu'il fera suivre d'une courte revue des faits toujours palpitants de la Révolution.

Le prix d'entrée ne sera que de un franc, cette somme est destinée à répandre un excellent ouvrage: *Exposé des faits caractéristiques de l'histoire universelle.* P. GODET.

RÉSERVE DES CLASSES DE 1851 ET 1852.

AVIS.

Afin de satisfaire autant que possible aux intérêts et aux besoins des populations, Son Excellence le ministre de la guerre a décidé, sous la date du 13 février courant, que les hommes mariés appartenant à la réserve de la classe 1851, qui viennent d'être appelés à l'activité, seraient maintenus à titre provisoire dans leurs foyers, à moins qu'ils n'aient les moyens de se faire remplacer.

Son Excellence a décidé, en outre, que la même mesure serait appliquée aux hommes mariés de la réserve de la classe de 1852, qui n'auraient pas encore rejoint le drapeau.

Le Préfet de Maine-et-Loire prie MM. les maires de donner immédiatement connaissance de cette disposition à ceux de leurs administrés qu'elle peut intéresser, en les invitant à produire sans retard à M. le général commandant le département les pièces justificatives de leur position. VALLON.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 19 février.

Nous avons annoncé hier que l'Empereur avait reçu une réponse de Saint-Petersbourg.

Dans sa lettre à l'Empereur, le Czar discute les conditions d'arrangement qui lui avaient été proposées, et déclare qu'il ne peut entrer en négociation que sur les bases qu'il a fait connaître.

Cette réponse ne laisse plus de chance à une solution pacifique, et la France doit se préparer à soutenir, par des moyens efficaces, la cause que n'ont pu faire prévaloir les efforts persévérants de la diplomatie.

En défendant plus énergiquement les droits de la Turquie, l'Empereur compte sur le patriotisme du pays, sur l'alliance intime de l'Angleterre et sur les sympathies des gouvernements d'Allemagne.

Ces gouvernements ont constamment déclaré qu'ils voulaient, aussi résolument que nous, maintenir l'équilibre européen, faire respecter l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman. Il n'y a pas d'autre question engagée dans le débat.

L'attention se tourne vers l'Autriche, que sa position appelle à jouer un rôle actif et important. L'Autriche s'est toujours prononcée avec une grande fermeté en faveur des points qui ont été établis dans le protocole de la conférence de Vienne du 5 décembre dernier.

Nous avons toute confiance dans la loyauté et le caractère chevaleresque du jeune empereur d'Autriche; nous trouvons, en outre, une garantie des dispositions de son gouvernement dans les intérêts de ses peuples, intérêts qui sont identiques aux nôtres.

Dans les circonstances générales de la politique européenne, la France, forte de ses intentions loyales et désintéressées, n'a rien à redouter de la lutte qui se prépare. Elle sait d'ailleurs qu'elle peut compter sur l'énergie autant que sur la sagesse de l'Empereur. (Moniteur).

VARIÉTÉS.

LA NOUVELLE CALÉDONIE.

Le *Mémorial de la Loire*, journal de Saint-Etienne, publie d'intéressants détails sur l'île de la Nouvelle-Calédonie, dont la France vient de prendre possession. On lit dans cette feuille:

« Les géographes sont fort sobres de détails sur cette île. Cela se conçoit: l'exploration de la Nouvelle-Calédonie n'est pas sans danger, car ses habitants sont cannibales, et il faut plus que l'amour de la science et du négoce pour visiter ces contrées; il faut que la foi religieuse et un ardent esprit de prosélytisme animent ceux qui tentent ces excursions au milieu de peuplades cruelles et pillardes.

» On ne sera pas étonné d'apprendre que les missionnaires français sont les premiers Européens qui aient formé un établissement, dans ces parages magnifiquement dotés par la nature, et qui n'attendaient que la présence d'un élément civilisateur, pour prendre une véritable importance. Avant que le drapeau aux trois couleurs vint flotter sur ces belles campagnes, la croix y avait déjà été plantée. Là, comme aux îles Marquises et comme sur un grand nombre de points du globe, les héroïques pionniers du catholicisme ont préparé les voies à l'agrandissement de la mère-patrie.

» Les missionnaires qui ont pénétré dans la Nouvelle-Calédonie sont presque tous originaires de Forez et du Puy-de-Dôme. L'un d'eux, le frère Blaise Marmouin, a été massacré par les sauvages en 1845; le sang des martyrs a ainsi commencé à féconder ce sol lointain.

» On lit avec intérêt les récits de nos missionnaires sur la topographie de la Nouvelle-Calédonie et sur les mœurs de ses habitants. L'un d'eux, converti au catholicisme, répondit à M^r Douarre, qui lui disait qu'il était mauvais et défendu de manger de la chair humaine: « Dis que c'est défendu, ô mon père! mais ne dis pas que c'est mauvais, parce que tu mentirais. »

» Les premiers missionnaires qui aient abordé dans la Nouvelle-Calédonie sont M^r Douarre, mort récemment, à la suite des fatigues qu'il a éprouvées en soignant les malades dans l'Océanie; le père Rougeyron, le père Viard, les deux frères Taragnat et Blaise Marmouin, tous cinq appartenant au diocèse de Clermont. Ils quittèrent M^r Bataillon, natif de la Loire et évêque aux îles Wallis, en décembre 1843, et abordèrent à la Nouvelle-Calédonie, le 21 du même mois. Plus tard vint se joindre à ces missionnaires le P. Dubreuil, de Saint-Etienne.

» C'est dans ces parages que périt, victime de son dévouement M^r Epale, évêque de Sion, né aussi au milieu de nous, à Marles (Loire). C'est dans le même archipel que réside encore M^r Pompallier, qui est également un enfant du Forez. — Ad. Jauffret.

La Presse a reçu de M. Anselme Ricard une lettre, datée de Sydney, le 25 novembre. Nous en extrayons le passage suivant, relatif à la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie:

« L'amiral Febvrier-Despointes, étant en station à Tahiti, s'embarqua sur le steamer de guerre le *Phoque*, de 28 canons, et cingla vers la partie nord-ouest de la Calédonie, où s'élève la station des missionnaires. Arrivé à la hauteur de l'île, le vapeur suivit les côtes, et nos compatriotes voyaient les sauvages courir avec obstination vers un rendez-vous inconnu. Ils allaient trouver les Pères, leur disant: « Un monstre marin marche sans voiles » contre le vent; il gronde avec fureur, il fait écu-mer, il a trois mâts, dont un au milieu qui brûle. »

» Les Pères leur expliquèrent que c'était un steamer, et bientôt après le navire mouilla; une embarcation alla arborer un drapeau tricolore sur le sol; douze coups de canon furent tirés en face de ces océans et de ces sauvages, et le pays était conquis! Jamais moins de sang ne fut répandu. Les Pères et les marins se sont rencontrés avec bonheur, se sont serrés les mains. La puissance de la nation arriva la seconde là où le zèle pieux des missionnaires a déjà ouvert une voie aux premières négociations.

» On a trouvé un brick américain faisant le commerce des côtes; l'amiral l'a frété pour l'envoyer en approvisionnement à Sydney sous la surveillance de deux officiers, dont la présence, agréable à tous Français qui les connaissent, fournira un chapitre très-doux à mes souvenirs de Sydney. M. Amet, qui a été envoyé à demi à cause de sa connaissance du pays, se distingue par son aplomb et son superbe accent anglais, qu'il parle avec une volubilité toute française. M. Despériers nous représente l'officier d'administration dans toute sa ponctualité; ils sont repartis fournis d'un superbe approvisionnement.

» A la Nouvelle-Calédonie, on trouve plus de ressources qu'en Australie; on y a le yam en abondance, le cocotier, des racines, des canards et des oiseaux plus variés; le pays est montagneux et divisé en vallées d'une fertilité étonnante. Ce n'est pas un Eldorado, mais c'est un pays qui à coup sûr vaut mieux que l'Australie.

» Quand je dis: Ce n'est pas un Eldorado, j'ai peur de me tromper, car on nous menace d'y trouver des mines d'or en quantité, vu que le terrain est quartzueux et micacé; et si cela est, la France va avoir aussi ses mines, ce qui est fort désagréable, vu que les pays où l'on trouve l'or sont toujours des pays de crimes et de meurtres. Fasse le Ciel que la Nouvelle-Calédonie soit veuve de ce métal jaune et terrible qui fait pencher les fronts sur le sol avec une avidité délirante! »

(La suite au prochain numéro.)

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI,
Épicerie fines.

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie},
15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ À LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

CHOCOLATS PECTORAUX

D'A. ABRAHAM L'AÎNÉ,

Breveté s. g. d. g. — Fabrique à Amiens.

Ces Chocolats Pectoraux, composés de sucre et de cacao 1^{re} qualité et exempts de toutes substances farineuses et aromates, sont légers, fortifiants et employés avec succès dans les convalescences. Se vendent dans toutes les villes de France, aux prix de: 1 fr. 50, qualité fine; 2 fr., qualité surfine; 3 fr. 50, par excellence; 3 fr., nec plus ultra.

A SAUMUR, chez M. BRIÈRE, ph., place de la Bilange. (209)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Etude de M^e REIGNIER, notaire à Beaufort.

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LA PLAINE,

Sise commune de Saint-Mathurin, et par extension dans celle de Mazé, A VENDRE A L'AMIABLE. Cette Propriété comprend, outre une maison de maître, de vastes bâtiments d'exploitation, cour, issues, verger et une pièce de terre de la contenance de seize hectares. 16 h. » Et plusieurs pièces de de terre peu éloignées de la maison, d'une contenance de dix hectares cinquante ares. 10 h. 50 a.

26 50 Sa proximité de la station de Saint-Mathurin, à laquelle on arrive par un chemin macadamisé de grande communication, fait de cette propriété une terre d'agrément et un objet de spéculation.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e REIGNIER, notaire à Beaufort. (76)

A LOUER

Pour la St-Jean 1854, Une MAISON avec écurie et remise, sise à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Lambert-Bonnemère. S'adresser à M. REVELIERE-LERIVINT.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine Occupée maintenant par M. Jarry, ex-major de l'École, située rue Beau-repaire, à Saumur. S'adresser à M^{me} veuve DE FOS-LETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire. (81)

On offre de céder la jouissance à une ou plusieurs personnes d'un Brevet d'invention de 15 années (S. G. D. G.) pour torréfier le Café avec moins de 12% de perte. — 100 kilos donnent 88 parfaitement grillé et nettoyé. — Le Café conserve tout son arôme et est beaucoup plus fort que tout autre pro-cédé. — La cession serait pour un département, un arrondissement, une ville ou même pour les besoins d'un négociant. — Prix fixé sur la population. Payable comptant ou à termes, au choix du cessionnaire, mais jamais avant que l'appareil ne soit monté et justifié par des produits. Pour plus de renseignements, s'adresser à Arras, 22, rue des Bouchers-de-Cité, à M. BLEUARD, Gérant. (85)

AVIS AU COMMERCE D'ÉPICERIES.

LES CONTEMPORAINS

HOMMES DE LETTRES, PUBLICISTES, ETC., ETC. PAR EUGÈNE DE MIRECOURT.

PRIX DU VOLUME 50 Centimes pour Paris, 65 Centimes POUR LA PROVINCE.

EN VENTE:

MÉRY, V. HUGO, E. DE GIRARDIN

SOUS PRESSE:

George Sand, Béranger, Lamartine, Alfred de Musset, Jules Janin, Ponsard, Eugène Sue, Proudhon, Scribe, Alex. Dumas Rachel, le docteur Véron, Frédérick-Lemaître, l'abbé de Lamennais, etc., etc., etc.

En envoyant un mandat de six francs sur la poste, on recevra les DIX PREMIERS VOLUMES. Pour une somme de trente francs une fois payée, on recevra la collection tout entière (cinquante volumes). Tout est prêt pour que la publication ne souffre aucun retard, et le Titre de souscription délivré avec les premiers volumes sera le plus joli CADEAU D'ÉTRENNES qui se puisse faire.

Adresser les lettres à MM. RORET et C^{ie}, éditeurs des CONTEMPORAINS, rue Mazarine, 9, au bureau du Dictionnaire de la conversation. (Affranchir.) On souscrit également chez tous les libraires de Paris, de province et de l'étranger.

MOUTARDE-DIAPHANE
AROMATISÉE A TOUTS LES GOUTS, GARANTIE DE CONSERVE
Flacons en verre, forme Baril, Bouchage métallique.

LOUIS FRÈRES & C^o
SE MÉFIER DE LA CONTREFAÇON.

INVENTEURS ET SEULS FABRICANTS
BORDEAUX

Le succès rapide obtenu par la Moutarde Diaphane auprès de tous les consommateurs a excité la cupidité de certains fabricants qui, imitant à en déduire la perfection, ont cherché à transporter de cette bonne préparation du floc, de l'emballage et de l'étiquette; le Tribunal a rendu, à cet égard, plusieurs arrêts, et nous poursuivons tous les contrefaçons qui, à l'aide d'une imitation trompeuse, tirent au public un produit inférieur. — EXIGER, pour garantie, que la capsule soit intacte, ainsi que l'étiquette bien et marquée LOUIS FRÈRES & C^o, à Bordeaux.

Kakouandé-Diaphane se trouve chez les M^{rs} de Commerce et de France et de l'étranger.

LE PAIN A BON MARCHÉ

Dans toutes les communes de l'Empire français. TRAITÉ COMPLET Sur l'emploi d'un système complet de fabrication de pain QUI PERMET DE LIVRER AU PUBLIC DU PAIN TRÈS-BLANC, TRÈS-SAIN ET TRÈS-NUTRITIF AU PRIX DE 25 CENTIMES LE KILOGRAMME, LORSQUE LE QUINTAL DE BLÉ (100 KILOGRAMMES) VAUT 40 FRANCS ET A 45 CENTIMES, LORSQU'IL NE COÛTERA QUE 47 FRANCS 50 CENTIMES.

Par Ch. de WAET, Ingénieur civil, membre de l'Académie nationale, etc., etc. DEUXIÈME ÉDITION, revue, corrigée et considérablement augmentée. 1 vol. in-8°, avec une planche représentant une boulangerie économique et rationnelle.

Le pain devrait et pourrait être vendu partout au prix de revient, augmenté d'un centime net par kilogramme pour bénéfice. A dater du 1^{er} janvier, un système complet de fabrication produisant de 6 à 700 kilog. par vingt-quatre heures fonctionnera à Paris, chez l'auteur, rue d'Autin, 8.

Ce livre est divisé en trois parties. La première partie comprend : les Considérations générales; le rapport de l'Académie nationale, etc.; les bases et la description du système; du battage du blé à la vapeur; achat et conservation du blé; décoration; mouture; blutage; extraction des matières panifiables contenues dans le son; boulangerie, pétrissage à la vapeur; moyens de diminuer légalement le prix de vente du pain.

La seconde partie explique : les bases pour les évaluations et les rendements; le résultat d'une boulangerie de 4,000 kilogrammes de pain par jour et au-dessous; d'une manutention de 2,000 et jusqu'à 30,000 kilog. par vingt-quatre heures.

La 3^e partie indique : le prix des machines. Cet ouvrage se vend 2 fr. à Paris, chez l'auteur, 5, boulevard Montmartre; en envoyant un mandat de 2 fr. 50 c., par la poste, on est certain de recevoir le livre, franc de port, par le retour du courrier qui a apporté la commande.

MM. les libraires jouiront des conditions d'usage; il leur sera adressé des affiches et des prospectus pour propager la vente dans leur localité et les environs. Voir la Presse des 16 et 20 décembre, ainsi que le Siècle des 5 et 15 décembre 1855.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES, Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d' applicable et d' utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le Moniteur, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc. Voici le sommaire des articles contenus en janvier : Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminage de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litère. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes. — Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver. Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité. Le Moniteur est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854. Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux. Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.